

PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2021-11-18

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à son siège social au 752, rue St-Joseph à Saint-Louis, le 18 novembre 2021 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Mesdames les administratrices Annick Corbeil, Julie L'Homme, Marguerite Desrosiers et messieurs les administrateurs Guy Robert, Sylvain Lafrenaye, Alain Jobin, Marcel Therrien, Yvon Daigle, Denis Benoît, Richard Gauthier, Jonathan Fortier, Gilles Bernier, Richard Potvin, Gilles Hébert.

Formant quorum.

Sont absents: Isabelle Hébert, Robert Charron.

Sont aussi présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière et monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

11.1 Ouverture de la séance

Madame la directrice générale et greffière-trésorière ouvre la séance à 19 h 30.

11.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

21-11-74

Sur la proposition de Julie L'Homme  
Appuyée par Yvon Daigle

Il est résolu à l'unanimité d'ajouter les points suivants :

11.9.3 Adoption des prévisions budgétaires 2022 de la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas Richelieu (c.c.)

11.9.4 Analyses bactériologiques (c.c.)

Et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

11.3 Nominations aux postes de président et vice-président par intérim

La directrice générale et greffière-trésorière devient présidente d'élection et invite les administrateurs à soumettre des candidatures.

Nomination du président par intérim

21-11-75

Sur la proposition de Marcel Therrien  
Appuyée par Gilles Bernier

De présenter monsieur Alain Jobin au poste de président par intérim et ce jusqu'à la prochaine élection du président soit, en février 2022 et que celui-ci remplisse ses fonctions avec tous les privilèges, droits et obligations y attachées.

Aucune autre proposition n'étant faite, la mise en nomination pour le poste de président de la Régie est fermée.

Nomination du vice-président par intérim

21-11-76

Sur la proposition de Marcel Therrien  
Appuyée par Marguerite Desrosiers

De présenter monsieur Denis Benoît au poste de vice-président par intérim et ce jusqu'à la prochaine élection du vice-président soit, en février 2022 et que celui-ci remplisse ses fonctions avec tous les privilèges, droits et obligations y attachées.

Aucune autre proposition n'étant faite, la mise en nomination pour le poste de vice-président de la Régie est fermée.

#### Fermeture des procédures d'élection

21-11-77 Sur la proposition de Sylvain Lafrenaye  
Appuyée par Richard Gauthier  
Il est résolu à l'unanimité que les nominations aux postes de président et de vice-président de la Régie soient closes et de poursuivre l'ordre du jour.

#### 11.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2021 (c.c.)

21-11-78 Sur la proposition de Gilles Hébert  
Appuyée par Julie L'Homme  
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2021 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

#### 11.5 Rapport d'entretien du réseau

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 5 octobre au 8 novembre 2021 a été remis aux directeurs pour information.

#### 11.6 Rapport financier au 31 octobre 2021 (c.c.)

La directrice générale et greffière-trésorière dépose l'*État des activités financières* du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2021.

#### 11.7 Comptes à payer (c.c.)

21-11-79 Sur la proposition de Marcel Therrien  
Appuyée par Denis Benoît  
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 9 novembre 2021, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **57 792,80\$**.

Jacqueline Lavallée,  
Directrice générale et greffière-trésorière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois d'octobre et novembre pour un montant de **16 431,30\$** (réf. : liste du 9 novembre 2021).

#### 11.8 Correspondance (c.c.)

29/10/20 CSST : classification pour l'année 2022, 0,59\$ par tranche de 100\$ de salaire assurable

05/11/21 Municipalité de Saint-Jude : résolution 2021-10-275 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2022

## AJOUTS

18/11/21 Municipalité de Saint-Barnabé-Sud : résolution 212-11-2021 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2022

### 11.9 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

#### 11.9.1 Signataires de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre – Caisse Desjardins Pierre-de-Saurel

21-11-80

Sur la proposition de Yvon Daigle  
Appuyée par Gilles Bernier

Et résolu à l'unanimité d'autoriser madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre à signer tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par la Régie auprès de la Caisse Desjardins Pierre-de-Saurel conjointement avec le président par intérim, monsieur Alain Jobin ou en son absence ou incapacité d'agir par le vice-président par intérim, Denis Benoît.

#### 11.9.2 Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022 (c.c. projet)

21-11-81

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Therrien, appuyé par Julie L'Homme et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre 2022, qui se tiendront le jeudi et qui débuteront à 19 h 30:

20 janvier	17 février
17 mars	21 avril
19 mai	13 juin (Lundi)
14 juillet	15 septembre
20 octobre	17 novembre
15 décembre	

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la Régie.

#### 11.9.3 Adoption des prévisions budgétaires 2022 de la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas Richelieu (c.c.)

21-11-82

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc intermunicipale du Bas Richelieu a dressé son budget pour l'exercice financier 2022 et nous l'a transmis pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Gauthier, appuyé par Annick Corbeil et résolu à l'unanimité que le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc intermunicipale du Bas Richelieu, pour l'exercice financier 2022, tel que soumis; copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

#### 11.9.4 Analyses bactériologiques

21-11-83

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sorel-Tracy a été mandatée par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre à demander des soumissions pour un achat regroupé concernant les services d'analyses bactériologiques pour l'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'après analyse des soumissions, celle de Biovet inc. est la plus avantageuse pour l'ensemble des municipalités et des régies;

CONSIDÉRANT QU'il en coûterait à la Régie un montant de pour :

Année 2022	6 412,25\$, taxes applicables en sus;
Année 2023	6 604,46\$, taxes applicables en sus;
Année 2024	6 802,83\$, taxes applicables en sus;
Année 2025	7 005,79\$, taxes applicables en sus;
Année 2026	7 215,17\$, taxes applicables en sus.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Robert, appuyé par Gilles Bernier et résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre accepte l'offre de Biovet inc. pour les années 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026.

#### 11.10 Varia ouvert

#### 11.11 Période de questions

Le conseil d'administration procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

#### 11.12 Levée de la séance

21-11-84

Sur la proposition de Marcel Therrien  
Appuyée par Denis Benoît  
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

---

Alain Jobin,  
Président

---

Jacqueline Lavallée,  
Directrice générale et greffière-trésorière